

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 31 du 27 juillet 2017

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 27 juillet 2011 fixant l'organisation générale de la scolarité des élèves admis à l'école des officiers de la gendarmerie nationale.

Du 9 juin 2017

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 27 juillet 2011 fixant l'organisation générale de la scolarité des élèves admis à l'école des officiers de la gendarmerie nationale.

Du 9 juin 2017

NOR A R M H 1 7 1 6 0 0 9 A

Texte modifié :

Arrêté du 27 juillet 2011 (JO n° 175 du 30 juillet 2011, texte n° 13 ; signalé au BOC 40/2011 ; BOEM 531.2.4) modifié.

Référence de publication : JO n° 158 du 7 juillet 2017, texte n° 14 ; signalé au BOC n° 31/2017.

JORF n° 158 du 7 juillet 2017, texte n° 14